# Conditions Générales de Vente (CGV) de SolÉnergie



### Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les transactions conclues par SolÉnergie, société spécialisée dans l'installation de systèmes photovoltaïques, de batteries domestiques et de stations de recharge pour véhicules électriques. En passant commande auprès de SolÉnergie, le client accepte sans réserve les présentes CGV.

# 1. Identification de l'entreprise

### SolÉnergie

Adresse: Klerebroek 35, 3700 Tongres

Téléphone: +32 484 08 94 13 E-mail: info@solenergie.be Numéro TVA: BE1009.369.132

#### 2. Définitions

- **Client** : Toute personne physique ou morale passant commande de produits ou services auprès de SolÉnergie.
- **Commande**: Demande de produits ou services formulée par le client conformément aux présentes CGV.
- Contrat : Accord entre SolÉnergie et le client pour la fourniture de produits et services.

## 3. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles SolÉnergie fournit au client les produits et services commandés. Elles précisent les droits et obligations des parties.

# 4. Produits et services

SolÉnergie propose des solutions complètes d'installation de panneaux solaires, de batteries domestiques et de stations de recharge pour véhicules électriques. Chaque installation est réalisée sur mesure en fonction des besoins du client.

#### 5. Commande

- 5.1 **Demande de devis** : Le client peut demander un devis gratuit via le formulaire en ligne, par e-mail ou par téléphone.
- 5.2 **Acceptation de la commande** : La commande est considérée comme acceptée lorsque le client signe le devis et verse l'acompte demandé. Un accusé de réception de commande est envoyé par e-mail.
- 5.3 **Modification de la commande** : Toute modification de commande par le client après acceptation nécessite l'accord écrit de SolÉnergie.

### 6. Prix

6.1 **Tarifs**: Les prix des produits et services sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande.

6.2 Révision des prix : SolÉnergie se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment.
Toutefois, les prix indiqués sur le devis accepté par le client sont fermes et définitifs.
6.3 Paiement : Les modalités de paiement sont précisées dans le devis. Le paiement peut être effectué par virement bancaire ou carte de crédit.

#### 7. Délais et livraison

- 7.1 **Délais**: Les délais de livraison et d'installation sont indicatifs et peuvent varier en fonction des conditions météorologiques et des contraintes techniques. SolÉnergie s'efforce de respecter les délais annoncés.
- 7.2 **Lieu de livraison** : Les produits sont livrés et installés à l'adresse indiquée par le client lors de la commande.

#### 8. Garantie

SolÉnergie garantit la conformité et la qualité de ses installations. Les panneaux solaires sont garantis 25 ans, les batteries domestiques 10 ans, et les stations de recharge 5 ans. Toute demande de garantie doit être adressée par écrit à SolÉnergie.

#### 9. Rétractation

Conformément à la législation belge, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat pour annuler sa commande. La rétractation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### 10. Responsabilité

SolÉnergie est responsable de la bonne exécution des prestations commandées. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faute imputable au client.

### 11. Protection des données

Les données personnelles collectées par SolÉnergie sont traitées conformément à la réglementation en vigueur, notamment le RGPD. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

# 12. Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de SolÉnergie.

# 13. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. Toute contestation relative à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence des tribunaux belges.

### 14. Acceptation des CGV

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

